



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT BALL
LIGUE DE FOOT BALL AMATEUR DE LA WILAYA DE BLIDA



Bulletin Officiel n° 31
 du 07.05.2017

Secrétariat

president@lfw-blida.dz
 sg-lfwb@lfw-blida.dz

- 1 - COURRIER ARRIVEE.
- 2 - COURRIER DEPART.
- 3 - TRAVAUX DES COMMISSIONS.
- 4 - DIVERS.

Courrier Arrivée

- ✓ **Courrier de la F.A.F :**
 - Néant.
- ✓ **Courrier de la L.F.P :**
 - Néant.
- ✓ **Courrier de la L.F.F :**
 - Néant.
- ✓ **Courrier de la L.N.F.A :**
 - Néant.
- ✓ **Courrier L.I.R.F :**
 - Néant.
- ✓ **Courrier de la L.R.F-BLIDA :**
 - Notification d'une décision de recours relative à la rencontre « G.A.C- C.S.C ». **Noté.**
- ✓ **Courrier des L.F.W :**
 - Néant.
- ✓ **Courrier Direction Technique Régionale :**
 - Néant.
- ✓ **Courrier de la WILAYA - D.J.S :**
 - Néant.
- ✓ **Courrier Clubs :**
 - Néant.
- ✓ **Courrier Divers :**
 - Du Service des Sports 1^{ère} R.M, demandant la désignation d'un trio d'arbitre pour la rencontre amicale « 1^{ère} R.M – O.Médéa ». **Noté et transmis à la D.A.W.**
 - Demande d'intégration à la ligue de Mr BRAHMI Salim. **Noté.**

Courrier Départ

- Lettre transmise à Mr. **Le Directeur de la Protection Civile de la wilaya de Blida**, relative à la couverture sanitaire des rencontres du « **PLAY-OFF – Jeunes** ».
- Invitation du Président de la **L.R.F-Blida**, à la cérémonie de remise de trophée au champion de division « **Honneur** ».
- Programme des finales du « **PLAY-OFF – Jeunes** » transmis à **Mr. Le Président d'A.P.C de Bou Arfa**.
- Programme rectifié des finales de la coupe de Wilaya 2017, « **Feu Ghribi Rachid** » transmis à **Mr. Le Président d'A.P.C de Blida**.

Travaux des Commissions

Direction d'Arbitrage de Wilaya	Lu et Approuvé
Commission de discipline	Lu et Approuvé
Direction d'Organisation des Compétitions	Lu et Approuvé

Divers

CONSULTATION DU SITE INTERNET

Il est porté à la connaissance des clubs qu'après la parution des désignations sur le Bulletin Officiel, les clubs sont tenus de consulter le Site Internet de la ligue : www.lfw-blida.dz et le tableau au niveau de la Ligue, pour prendre connaissance des éventuelles modifications dans la programmation et changements des lieux de rencontres et/ou horaire.

E-MAIL des CLUBS

Les clubs sont tenus d'utiliser les e-mails mis à leur disposition lors de l'enregistrement des licences, pour toute correspondance adressée à la ligue.

Extraits du règlement des Championnats de Football amateur « 2016 »

Article 05 : Participation

La participation aux championnats de football amateur est réservée aux clubs sportifs amateur dûment constitués et reconnus conformément à la réglementation en vigueur et notamment les textes régissant les sociétés sportives amateur.

Seul le club sportif amateur reconnu et agréé conformément aux dispositions de la loi sur les associations, la loi sur le sport et l'éducation physique ainsi que les règlements en vigueur, peut participer aux championnats de football amateur.

La participation aux championnats de football amateur est réservée aux clubs sportifs amateur dûment constitués et reconnus conformément à la réglementation en vigueur et notamment les textes régissant les sociétés sportives amateur.

Seul le club sportif amateur reconnu et agréé conformément aux dispositions de la loi sur les associations, la loi sur le sport et l'éducation physique ainsi que les règlements en vigueur, peut participer aux championnats de football amateur.

Article 06 : Engagement dans les compétitions

Pour participer aux championnats de football amateur, tout club doit, dans les délais fixés, déposer, auprès de sa ligue un dossier d'engagement mis à jour, comprenant :

- 1- Une fiche d'engagement dans les compétitions (imprimé officiel);*
- 2- Une copie de l'agrément du club;*
- 3- Une attestation délivrée par une compagnie d'assurance relative aux contrats couvrant l'ensemble des membres du club, conformément aux présents règlements;*
- 4- Une liste des membres élus du comité directeur, mandatés pour représenter le club auprès de la ligue et les structures du football;*
- 5- Un quitus délivré par la ligue d'origine pour les clubs changeant de ligue;*
- 6- Une attestation de domiciliation délivrée par le gestionnaire de l'infrastructure sportive concernée dûment homologué;*
- 7- Le justificatif de paiement des frais de participation tels que fixés par la FAF et les éventuels arriérés.*
- 8- Le bilan financier de l'exercice précédent dûment audité par le commissaire aux comptes.*

LE PRESIDENT DE LIGUE
Mr. FERGANI Abdel'Hafid

LE SECRETAIRE GENERAL DE LA LIGUE
Mr. SAMET Mohamed Amine

Commission de Discipline

cd-lfwb@lfw-blida.dz

- Etaient présents :

- BELLIL Abderezzak.
- REZKI Messaoud.
- KAHOUAL Ahmed.

- Courrier :

- Néant.

- Audience :

- BRAHIMI Salim – I.R.E.Bouinen.
- KSOURI Sofiane – 1610345 – I.R.E.Bouinen

- Traitement des Affaires :

Procès-verbal N°39 : Séance du MARDI 02.05.2017

- Traitement des Affaires :

29^{ème} Journée – « SENIORS » - HONNEUR

Affaire N°224 : Rencontre A.S.E.C – W.M.B du 28.04.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
BRAHMI Ali	1630027	ASEC	Contestation Décision	01 Match ferme+1.000DA.
FOULI Farouk	1610085	ASEC	Jeu Dangereux	Avertissement
ALLAG Redhouane	1610091	ASEC	Comportement Anti Sportif	Avertissement
DEBBAH Abdeldjallil	1610192	WMB	Expulsion : Comportement Anti Sportif Envers Officiel.	(04) Matches fermes +5.000 DA.
BENGALA Youcef	1610158	WMB	Comportement Anti Sportif	Avertissement

Affaire N°225 : Rencontre U.S.O.M – A.S.W.H du 28.04.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
BENALLEL Yahia (Secrétaire)	160039	USOM	Expulsion : Contestation Décision	01 Match ferme + 2.000DA.
SAADI Fath Enour	1610133	USOM	Comportement Anti Sportif	Avertissement
BENZINA Nour El Haq	1610005	USOM	Jeu Dangereux	Avertissement
ATTOUT Mounir	1610174	USOM	Jeu Dangereux	Avertissement
TAÏRI Hichem	1610295	ASWH	Comportement Anti Sportif	Avertissement
MEZIANE Younès	1610286	ASWH	Jeu Dangereux	Avertissement

Affaire N°226 : Rencontre C.R.A.M – U.S.M.A.A du 28.04.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
MAOUÏA Abdelaziz	1610151	CRAM	Expulsion : Comportement Anti Sportif Envers Adversaire	02 Matches fermes + 1.500 DA

BOUTEBAL Kamel	1610142	CRAM	Comportement Anti Sportif	Avertissement
NECHADI Maamar	1610153	CRAM	Jeu Dangereux	Avertissement
BOUREZGUE Rabah	1610248	USMAA	Expulsion : Comportement Anti Sportif Envers Adversaire	02 Matchs fermes + 1.500 DA

Affaire N°227 : Rencontre R.C.B.K – C.R.B.O.D du 28.04.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
CHAOUCH Zakaria	1610307	RCBK	Comportement Anti Sportif	Avertissement
EL HAFFAF Fateh	1610206	CRBOD	Jeu Dangereux	Avertissement
LARAS Youcef	1610210	CRBOD	Contestation Décision	01 Match ferme+1.000DA.

Affaire N°228 : Rencontre I.R.B.C – I.R.E.B du 28.04.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
BRAHMI Mohamed	1610009	IRBC	Jeu Dangereux	Avertissement
KSOURI Soufiane	1610345	IREB	Expulsion : (Contestation Décision+ Contestation Décision) et Comportement Anti Sportif Envers Officiel	06 Matchs fermes + 6.000 DA
LAZIZI Billel	1610349	IREB	Contestation Décision	01 Match ferme+1.000DA.
EL FERTAS Abdelkrim	1610342	IREB	Contestation Décision	01 Match ferme+1.000DA.
CAÏD Lyès	1630025	IREB	Comportement Anti Sportif	Avertissement

Affaire N°229 : Rencontre I.R.B.S – I.R.B.O.C du 28.04.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
MERALI Youcef	1610264	IRBS	Comportement Anti Sportif	Avertissement
BAB SAAD Abdenour	1610144	IRBOC	Tentative d'agression envers officiel de match	Huit (08) matchs fermes de suspension + 5.000 DA
MESSAOUDI Abdelhak	1630211	IRBOC	Contestation Décision	01 Match ferme+1.000DA.
HALLAL Abdelmalek	1610129	IRBOC	Contestation Décision	01 Match ferme+1.000DA.
NADJEM Mustapha (Entraîneur)	160049	IRBOC	Expulsion : Comportement Anti Sportif Envers Officiel.	(06) six Mois de suspension fermes +10.000 DA (ART118).

//	//	IRBOC	Arrivée Tardive de l'équipe	Amende de 5.000 DA
----	----	-------	-----------------------------	--------------------

30ème Journée - « SENIORS » - HONNEUR

Affaire N°230 : Rencontre W.M.B - I.R.B.C du 01.05.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
HABIB Saleh Eddine	1610180	WMB	Jeu Dangereux	Avertissement
HAMDANIA Mohamed Fouzi	1610201	WMB	Comportement Anti Sportif	Avertissement
DOUIK Islem	1610013	IRBC	Jeu Dangereux	Avertissement
RABAH Sid Ali	1610016	IRBC	Jeu Dangereux	Avertissement
FOULI Abdelkrim	1610002	IRBC	Jeu Dangereux	Avertissement

Affaire N°231 : Rencontre I.R.E.B - A.S.W.H du 01.05.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
ZAHRA Ishak	1610340	IREB	Crachats Envers Officiel de match	Six (06) mois fermes de suspension+10.000 DA (ART121).
BOUGUERRA Fouad	1610346	IREB	Comportement Anti Sportif	Avertissement
FERHAH Omar	1610343	IREB	Jeu Dangereux	Avertissement
KHANAFIF Farès	1630029	ASWH	Expulsion : (Jeu Dangereux+ Jeu Dangereux)	01 Match ferme.
M'SAÏDI Ishak	1610298	ASWH	Jeu Dangereux	Avertissement
BENSLIMANE Boumediene	1630155	ASWH	Comportement Anti Sportif	Avertissement

Affaire N°232 : Rencontre M.C.G.I - I.R.B.S du 01.05.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
BOURKAÏB Youcef	1610236	MCGI	Jeu Dangereux	Avertissement

Affaire N°233 : Rencontre U.S.M.A.A - C.S.C du 01.05.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
BADAoui Ismaïl	1610254	USMAA	Comportement Anti Sportif	Avertissement

- Divers :

Article 143 : Responsabilité

Le décompte des sanctions, avertissements ou autres relève de la Responsabilité exclusive des clubs.

Note

La commission de discipline peut corriger en tout temps les fautes de calcul et autres erreurs manifestes.

Extraits du règlement des Championnats de Football amateur « 2016 »

Article 126 : Violation de l'obligation de réserve et diffusion des correspondances officielles

1- Violation de l'obligation de réserve :

Tous les membres dirigeants et joueurs des clubs sont astreints à l'obligation de réserve pour les faits et informations dont ils ont eu connaissance de par leurs fonctions. Ils sont, par ailleurs, tenus dans leurs déclarations publiques au respect des dirigeants et des structures de gestion du football.

Toute violation de ces prescriptions entraîne les sanctions suivantes :

- Quatre (04) matchs fermes de suspension pour le joueur fautif;
- Un (01) an ferme de suspension de toute fonction officielle pour le dirigeant fautif

o Une amende de :

- Cinq mille (5.000 DA) dinars pour le joueur des divisions honneur et pré-honneur;
- Dix mille (10.000 DA) dinars pour le dirigeant des divisions honneur et pré-honneur.

2- Diffusion des correspondances officielles :

La correspondance d'une instance sportive est un document officiel et confidentiel. Elle ne peut en aucun cas être diffusée à d'autres fins. Tout contrevenant est sanctionné par :

Deux (02) ans fermes de suspension de toute fonction officielle pour la ou les personne(s) concernée(s) ;

o Une amende de :

- Vingt mille (20.000) dinars pour les divisions honneur et pré-honneur.

En cas de récidive :

- Interdiction de toute fonction et/ou activité en relation avec le football avec proposition de radiation à vie pour la ou les personne(s) concernée(s);

- Les amendes initiales doublées.



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT BALL
LIGUE DE FOOT BALL AMATEUR DE LA WILAYA DE BLIDA



Bulletin Officiel n° 31
du 07.05.2017

Direction Technique d'Arbitrage

dtaw-lfwb@lfw-blida.dz

Séance du 02.05.2017

Etaient Présents :

Mr. OUMERT	Mourad	Directeur Technique.
Mr. KABECHE	Lamine	Gestionnaire Administratif.
Mr. BOUSSETER	Sofiane	Formateur.
Mr. HOULI	Mustapha	Membre.
Mr. ALI KHOUDJA	Belkacem	Membre.

Absents excusés :

Mr. ZEKRI	Boualem	Membre.
Mr. BENSALAH	Fadhel.	Membre

Séance ouverte à 17h00 par Monsieur OUMERT Mourad, Président de la Direction Technique d'Arbitrage, qui souhaita la bienvenue aux membres présents, puis donna lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- COURRIER ARRIVEE.
- FORMATION ET CAUSERIE.
- DESIGNATION.

1 - COURRIER ARRIVEE :

• Rapports des commissaires aux matchs :

- ✓ Mr. OUMERT Mourad (RCBK – CRBOD).
- ✓ Mr. KABECHE Lamine (CRAM – USMAA).
- ✓ Mr. KAHOUL Ahmed (USOM – ASWH).
- ✓ Mr. HOULI Mustapha (IRBC – IREB).
- ✓ Mr. REZKI Messaoud (IRBC – IREB).
- ✓ Mr. LARICHE Abdallah (ASEC – WMB).
- ✓ Mr. BENAOUA Achour (CSC – MCGI).

• Courrier clubs:

- ✓ Néant.

• Courrier Divers :

- ✓ Du Service des Sports 1^{ère} R.M, demandant la désignation d'un trio d'arbitre pour la rencontre amicale « 1^{ère} R.M – O.Médéa ». **Noté.**

2 - FORMATION ET CAUSERIE :

- ✓ Cours hebdomadaires chaque Mardi et Jeudi.

3 - DESIGNATION:

- ✓ PLAY-OFF du championnat - « Jeunes ».

Le Directeur Technique :
M.OUMERT.

Le Gestionnaire Administratif
L.KABECHE.

Bulletin Officiel n° 31
du 07.05.2017
Direction d'Organisation des Compétitions
doc-lfwb@lfw-blida.dz

Séance du 02.05.2017

- Etaient présents :

- ✓ RADJI Mohamed **Directeur.**
- ✓ BENAOUA Achour **Membre.**

- Ordre du jour :

- COURRIER ARRIVEE.
- HOMOLOGATION.
- DESIGNATION.
- TRAITEMENT DES AFFAIRES.

1. - COURRIER ARRIVEE :

- Néant.

2. - HOMOLOGATION:

✓ **29^{ème} Journée Championnat**
« Honneur » - Seniors

30^{ème} Journée Championnat
« Honneur » - Seniors

C.R.A.M	00 - 03	U.S.M.A.A
C.S.C	04 - 01	M.C.G.I
A.S.E.C	02 - 00	W.M.B
R.C.B.K	02 - 01	C.R.B.O.D
I.R.B.C	02 - 01	I.R.E.B
I.R.B.S	01 - 00	I.R.B.O.C
U.S.O.M	01 - 01	A.S.W.H
M.C.B.A	N.J	G.A.C

U.S.M.A.A	04 - 05	C.S.C
A.S.E.C	03 - 02	C.R.A.M
C.R.B.O.D	02 - 00	U.S.O.M
W.M.B	03 - 02	I.R.B.C
G.A.C	N.J	R.C.B.K
I.R.E.B	01 - 01	A.S.W.H
M.C.G.I	02 - 03	I.R.B.S
M.C.B.A	N.J	I.R.B.O.C

✓ **22^{ème} Journée championnat « Jeunes »**

Groupe « A » « U - 20 »			Groupe « A » « U - 17 »			Groupe « A » « U - 15 »		
ASWH	N.J	WMB	ASWH	03-01	WMB	ASWH	03-00	WMB
USMAA	00-04	WRB	USMAA	00-02	WRB	USMAA	04-00	WRB
CRAM	//	CSC	CRAM	N.J	CSC	CRAM	N.J	CSC
USS	N.J	GAC	USS	01-05	GAC	USS	03-03	GAC
IRBOC	N.J	IRBS	IRBOC	02-01	IRBS	IRBOC	03-00	IRBS
RCBK	//	IREB	RCBK	//	IREB	RCBK	//	IREB

<u>Groupe « B » « U – 20 »</u>			<u>Groupe « B » « U – 17 »</u>			<u>Groupe « B » « U – 15 »</u>		
MCGI	01-01	IRBC	MCGI	04-02	IRBC	MCGI	02-00	IRBC
MCBOEA	N.J	MCBA	MCBOEA	N.J	MCBA	MCBOEA	N.J	MCBA
CSM	01-00	JMMZ	CSM	04-01	JMMZ	CSM	01-02	JMMZ
CRMZ	02-00	CRBOD	CRMZ	05-01	CRBOD	CRMZ	02-02	CRBOD
ASA	07-01	ASEC	ASA	07-00	ASEC	ASA	02-01	ASEC
USOM	//	WSM	USOM	//	WSM	USOM	//	WSM

✓ **Mise à Jour 21^{ème} Journée championnat « Jeunes »**

<u>Groupe « B » « U – 15 »</u>		
JMMZ	06-01	ASA

1 – DESIGNATION :

- ✓ *Finales Coupe Wilaya 2017 « Feu Ghribi Rachid » - Seniors et Jeunes.*
- ✓ *Play-off du championnat « Jeunes ».*

2 - TRAITEMENT DES AFFAIRES:

AFFAIRE N°19 « S » : « Rencontre « **Guerrouaou A.C – R.C.Bir Khadem** » - « Seniors » du 01/05/2017 au stade de Guerrouaou – 30^{ème} Journée – « Honneur ».

- **Après lecture de la feuille de match ;**
- **Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel ;**
- **Après lecture du rapport du commissaire au match ;**
- **Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe Seniors du « Guerrouaou A.C » au lieu et heure prévus de la rencontre ;**
- **Attendu qu'après attente du délai réglementaire, l'Arbitre ayant constaté l'absence de l'équipe Seniors du « Guerrouaou A.C », annula la rencontre ;**

- **Par ces motifs, la Commission décide :**

(Article 62 du Règlement du Championnat de Football Amateur – Edition 2016)

- **Match perdu par pénalité au Club du « Guerrouaou A.C » pour en attribuer le gain du match au Club du « R.C.Bir Khadem » qui marque Trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00).**
 - **Amende de Quinze Mille Dinars (15.000,00 DA) au club du « Guerrouaou A.C ».**
 - **Cette absence constitue le 2^{ème} Forfait délibéré de l'équipe « Seniors » du « Guerrouaou A.C ».**
 - **Défalcation de Six (06) Points à l'équipe « Seniors » du « Guerrouaou A.C ».**
- « PHASE RETOUR »**

AFFAIRE N° 44/J : - Rencontre « U.S.Souakria – Guerrouaou A.C » « U-20 » à Meftah du 28.04.2017 « 22^{ème} Journée Gr 'A' »

- Après lecture de la feuille de match ;
- Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel ;

- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe du « Guerrouaou A.C » au lieu et heure prévus de la rencontre ;
- Attendu qu'après attente du délai réglementaire, l'Arbitre ayant constaté l'absence de l'équipe du « Guerrouaou A.C », annula la rencontre ;
- Attendu que l'équipe du « Guerrouaou A.C », n'a pas justifié son absence à ce jour.

- Par ces motifs, la Commission décide :

(Article 52 du Règlement du Championnat de Football des Catégorie Jeunes)

- Match perdu par pénalité au Club de « du « Guerrouaou A.C » », pour en attribuer le gain du match au Club du « U.S.Souakria » qui marque Trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00).
- Amende de Quinze Mille Dinars (15.000,00 DA) au club du « Guerrouaou A.C ».

AFFAIRE N° 45/J : - Rencontre « A.S.W.Hallouya – W.M.Boufarik » « U-20 » à Bahli du 28.04.2017 « 22^{ème} Journée Gr 'A' »

- Après lecture de la feuille de match
- Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel

- Attendu que les deux équipes ainsi que l'arbitre officiellement désigné étaient au lieu et heure fixés ;
- Attendu que l'équipe de l'« A.S.W.Hallouya » s'est présentée avec 08 (Huit) joueurs inscrits sur la feuille de match;
- Attendu que l'arbitre ne pouvait débiter la rencontre dans de telles conditions, annula la partie ;

- Par ces motifs, la Commission décide :

(Article 49 du Règlement du Championnat de Football des Catégories Jeunes: 2015)

- Match perdu par pénalité au Club de l'« A.S.W.Hallouya » pour en attribuer le gain du match au Club du « W.M.Boufarik » qui marque trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00)
- Défalcation d'un (01) Point à l'équipe « U-20 » de l'« A.S.W.Hallouya » ;
- Amende de Cinq Mille Dinars (5.000,00 DA) au Club de l'« A.S.W.Hallouya » ;

AFFAIRE N° 46/J : - Rencontre « C.R.Amroussa – C.S.Chebli » « U-17 » à Amroussa du 28.04.2017 « 22^{ème} Journée Gr 'A' »

- Après lecture de la feuille de match ;
- Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel ;

- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe de « U.S.M.Aïn Aïcha » au lieu et heure prévus de la rencontre ;
- Attendu qu'après attente du délai réglementaire, l'Arbitre ayant constaté l'absence de l'équipe du « C.S.Chebli », annula la rencontre ;
- Attendu que l'équipe du « C.S.Chebli », n'a pas justifié son absence à ce jour.

- Par ces motifs, la Commission décide :

(Article 52 du Règlement du Championnat de Football des Catégorie Jeunes)

- **Match perdu par pénalité au Club de « C.S.Chebli », pour en attribuer le gain du match au Club du « C.R.Amroussa» qui marque Trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00).**
- **Amende de Quinze Mille Dinars (15.000,00 DA) au club de « C.S.Chebli ».**

AFFAIRE N° 47/J : - Rencontre « C.R.Amroussa – C.S.Chebli » « U-15 » à Amroussa du 28.04.2017 « 22^{ème} Journée Gr 'A' »

- **Après lecture de la feuille de match**
- **Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel**

- **Attendu que les deux équipes ainsi que l'arbitre officiellement désigné étaient au lieu et heure fixés ;**
- **Attendu que l'équipe du « C.S.Chebli » s'est présentée avec 09 (Neuf) joueurs inscrits sur la feuille de match;**
- **Attendu que l'arbitre ne pouvait débiter la rencontre dans de telles conditions, annula la partie ;**

- **Par ces motifs, la Commission décide :**

(Article 49 du Règlement du Championnat de Football des Catégories Jeunes: 2015)

- **Match perdu par pénalité au Club du « C.S.Chebli » pour en attribuer le gain du match au Club du « C.R.Amroussa» qui marque trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00)**
- **Défalcation d'un (01) Point à l'équipe « U-15 » du « C.S.Chebli »;**
- **Amende de Cinq Mille Dinars (5.000,00 DA) au Club du « C.S.Chebli ».**

AFFAIRE N° 48/J : - Rencontre « M.C.B.Oued El Alleug – M.C.Bou Arfa » « U-20 » à Oued El Alleug du 28.04.2017 « 22^{ème} Journée Gr 'B' »

- **Après lecture de la feuille de match ;**
- **Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel ;**

- **Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe du « Guerrouaou A.C » au lieu et heure prévus de la rencontre ;**
- **Attendu qu'après attente du délai réglementaire, l'Arbitre ayant constaté l'absence de l'équipe du « M.C.B.Oued El Alleug », annula la rencontre ;**
- **Attendu que l'équipe du « M.C.B.Oued El Alleug », n'a pas justifié son absence à ce jour.**

- **Par ces motifs, la Commission décide :**

(Article 52 du Règlement du Championnat de Football des Catégorie Jeunes)

- **Match perdu par pénalité au Club du « M.C.B.Oued El Alleug », pour en attribuer le gain du match au Club du « M.C.Bou Arfa» qui marque Trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00).**
- **Amende de Quinze Mille Dinars (15.000,00 DA) au club du « M.C.B.Oued El Alleug ».**

AFFAIRE N° 49/J : - Rencontre « M.C.B.Oued El Alleug – M.C.Bou Arfa » « U-17 » à Oued El Alleug du 28.04.2017 « 22^{ème} Journée Gr 'B' »

- **Après lecture de la feuille de match**
- **Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel**

- Attendu que les deux équipes ainsi que les arbitres officiellement désignés étaient présents au lieu et heure prévus de la rencontre ;
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'ambulance et du médecin;
- Attendu qu'après attente du délai réglementaire, l'arbitre après avoir constaté l'absence de l'ambulance et du médecin annula rencontre ;

- **Par ces motifs, la Commission décide :**

(Article 14 du Règlement du Championnat de Football des Catégories Jeunes: 2015)

- **Match perdu par pénalité à l'équipe « U-17 » du « M.C.B.Oued El Alleug » pour en attribuer le gain du match à l'équipe « U-17 » du « M.C.Bou Arfa » qui marque trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00)**
- **Amende de Cinq Mille Dinars (5.000,00 DA) au Club du « M.C.B.Oued El Alleug ».**

AFFAIRE N° 50/J : - Rencontre « M.C.B.Oued El Alleug – M.C.Bou Arfa » « U-15 » à Oued El Alleug du 28.04.2017 « 22^{ème} Journée Gr 'B' »

- **Après lecture de la feuille de match**

- **Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel**

- Attendu que les deux équipes ainsi que les arbitres officiellement désignés étaient présents au lieu et heure prévus de la rencontre ;
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'ambulance et du médecin;
- Attendu qu'après attente du délai réglementaire, l'arbitre après avoir constaté l'absence de l'ambulance et du médecin annula rencontre ;

- **Par ces motifs, la Commission décide :**

(Article 14 du Règlement du Championnat de Football des Catégories Jeunes: 2015)

- **Match perdu par pénalité à l'équipe « U-15 » du « M.C.B.Oued El Alleug » pour en attribuer le gain du match à l'équipe « U-15 » du « M.C.Bou Arfa » qui marque trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00)**
- **Amende de Cinq Mille Dinars (5.000,00 DA) au Club du « M.C.B.Oued El Alleug ».**

Le Directeur :

Mr. RADJI MOHAMED

Le Gestionnaire Administratif

Mr. BENAOUA Achour



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT BALL
LIGUE DE FOOT BALL AMATEUR DE LA WILAYA DE BLIDA

Bulletin Officiel n° 31
 du 07.05.2017



اتحاد ولاية البليدة



FINALES DE LA COUPE DE WILAYA « 2017 »

- « FEU GHRIBI RACHID » -

VENDREDI 12 MAI 2017

اتحاد ولاية البليدة



Lieu	Rencontres	Catégorie	Horaire
STADE FRERES BRAKNI (BLIDA)	<i>I.R.B.Soumaa – C.R.Amroussa</i>	SENIORS	16H00

SAMEDI 13 MAI 2017

Lieu	Rencontres	Catégorie	Horaire
STADE FRERES BRAKNI (BLIDA)	<i>C.S. OPOW Blida – Académie Amel Médéa</i>	U – 14	09H00
	<i>I.R.B.Soumaa – U.S.O.Mouzaïa</i>	U – 17	10H30
	<i>J.M.Mouzaïa – U.S.O.Mouzaïa</i>	U – 15	14H00
	<i>C.R.Béni Chegrane – I.R.B.Soumaa</i>	U – 20	16H30



Votre protection est notre engagement
 our protection is our commitment
 notre protection

اتحاد ولاية البليدة

